

être, le plus long qui se soit jamais fait. M. Price joint à une diction pure et élégante une monotonie, qui ressemble beaucoup à celle des prédicateurs protestans. Aussi les députés du Haut-Canada l'appellent "the Bishop." Il s'est crû forcé d'entrer à la suite de M. Gowan, dans le marais électoral de l'Ouest ; et il a recommencé la nauséabonde histoire de tous ces tripotages. Il est juste de dire toutefois que dans la dernière partie de son discours, M. Price a eu des mouvements de la plus haute éloquence, celle de l'homme de bien qui flétrit avec indignation, le crime et le vice partout où il les trouve.

Telle a été cette seconde séance, où l'ajournement a encore été emporté par une majorité d'une voix.

M. le solliciteur-général a ouvert la troisième séance, M. Cameron est incontestablement un jeune avocat plein de talents ; et avec un peu de pratique il deviendra l'un des meilleurs orateurs de la chambre. Il copie un peu M. Draper ; et il n'y a point de mal à cela, surtout s'il se contente d'imiter la douceur et la mélodie de l'orateur, sans marcher sur les traces de la duplicité et de la corruption du ministre.

Il y a un peu d'afféterie chez M. Cameron : On dirait l'une de nos élégantes chantant une romance en s'accompagnant sur le piano, ou plutôt sur l'*harmonium* ; car les touches d'un piano seraient beaucoup trop sèches pour répondre à tous les *soupirs*, et à toutes les *larmes*, du jeune et pathétique improvisateur. Comme tous les jeunes gens d'imagination et de sentiment, à leur début, M. le solliciteur-général a trop de poésie, et pas assez de bons sens ; trop de *pathos* et pas assez de logique. Une grande partie de son discours a été employée à louer les canadiens-français et à démontrer qu'ils ont tort de s'attacher à M. Baldwin. Il est vraiment récréatif de voir toutes les cajoleries auxquelles nous sommes en butte de la part des *tories*, à présent que le pouvoir leur échappe. Pour des gens tant soit peut habitués, à être fusillés, pendus et brûlés, pareilles douceurs ne doivent pas manquer d'être bien appréciées. "Allons donc, nous a dit M. Cameron, il n'y a que vous et nous de gentilshommes dans le pays ! " "Les réformistes ! ce sont de *vulgar fellows* ! Bah ! ils ne savent pas vivre ! Vous descendez de la vieille noblesse française, vous êtes des aristocrates tout comme nous. Vous avez une religion respectable, comme la nôtre, une religion établie. Mais ces gens-là, ça vous a toutes sortes de croyances, et ça adore Dieu d'une manière qui n'est pas du tout gentleman. Vous parlez français, eh ! bien ! en Angleterre, et aux États-Unis, tous les gens comme il faut parlent français. En vérité c'est très bon genre de parler français ! Mais M. Baldwin et ses amis, ça ne comprend pas un mot de votre langue ! "

Puis passant à des griefs plus sérieux, il a vivement reproché aux réformistes leurs votes sur la question de l'administration de la justice dans le Haut-Canada et sur la question des Jésuites. Cette partie de son discours a été sans contredit la meilleure. Il a terminé par des phrases toutes meilleures à l'adresse des canadiens d'origine française et je suis seulement surpris d'une chose, c'est que nos députés, au moment où il s'est assis, ne se soient pas précipités de l'autre côté de la chambre pour embrasser ce séduisant orateur ; j'allais dire, cette charmante jeune personne.

C'est pourtant ce que n'a pas fait M. La Fontaine. Il a répondu au solliciteur-général, et c'était bien le contraste de la prose avec la poésie, de la réalité avec l'imagination. Voulant cependant payer M. Cameron avec sa propre monnaie, il n'a trou-

vé en fait de vers, rien de mieux ni de plus neuf, à lui citer que ce morceau de la vieille parodie de l'opéra :

"J'ai vu Rolland dans sa colère,  
"Employer l'effort de son bras,  
"Pour déraciner de terre  
"Des arbres qui n'y tenaient pas."

Et là-dessus, M. La Fontaine s'est mis à tuer à grand coup de massue *un ministère, qui ne vit presque plus*. Il rétorqua avec force les arguments de M. Cameron, et lui demanda si les canadiens d'origine française devaient s'en prendre plutôt à M. Baldwin, qui avait voté pour deux mesures qu'ils considéraient comme spoliatrices, qu'à l'administration qui les avait proposées ?

M. Morin succéda à M. La Fontaine et expliqua avec dignité, et avec cette modestie qu'on ne lui connaît que trop, les différentes négociations ministérielles ; il précisa avec clarté, la position des Canadiens d'origine française, et démontre que s'ils n'avaient pas voulu accepter le pouvoir sur une base purement nationale, ils n'avaient point refusé comme on l'avait prétendu, toute conciliation avec la majorité du Haut-Canada. Les paroles de M. Morin furent écoutées dans un religieux silence ; ainsi que la lecture qu'il fit de sa réponse au *memorandum* de lord Elgin. Vous reconnaîtrez sans peine dans ce document l'homme qui a toujours su concilier avec le respect qu'il doit au représentant de sa souveraine, l'amour et le culte enthousiaste de la patrie. La seule publication de cette lettre de M. Morin, répondra à des soupçons bien injustes, et à des calomnies plus injustes encore.

M. Hall fit un singulier discours, dont le résumé n'est rien moins que ceci. Le ministère à la vérité ne vaut pas grand chose ; mais si nous le renversions, nous en aurions un pire.

M. Drummond répliqua à M. Hall. Il fit à grands traits, et avec cette naïve éloquence, avec cette verve toute irlandaise qui le distinguent, un épouvantable tableau de la corruption du cabinet et de la chambre. Il cita en particulier la question du bureau des travaux publics. Un des représentants de l'autre côté de la chambre avait secondé une motion d'amendement à l'une des clauses du projet de loi. Cet amendement fut emporté contre le ministère par deux voix de majorité. C'est l'usage qu'un amendement adopté par la chambre en comité général, soit soumis le lendemain au concours de la chambre. Ce ne fut qu'après huit jours que les ministres remplirent cette formalité. Aussi qu'arriva-t-il ? Les deux membres ministériels qui avaient voté pour l'amendement de M. Drummond et l'un d'eux, celui-là même qui l'avait secondé avaient changé d'opinion. Il votèrent avec le ministère ; et l'amendement fut rejeté ! Dans l'intervalle le budget avait été soumis à la chambre, et l'on y avait vu figurer une allocation de £1000, pour des chemins, dans le comté de l'un des deux membres récalcitrants. Plus tard, l'oncle de l'autre représentant était nommé député-adjudant-général des milices ; malgré les promesses faites à Sir Allan MacNab, comme chacun sait. On ne répondit rien à cela ; parce qu'il n'y a en effet rien à répondre à de pareils faits.

Une altercation, qui eut lieu entre M. Viger et Drummond, fournit une des plus drôles épisodes de cette séance. M. Viger interrompit M. Drummond, pour dire que l'on ne devait point approuver le rapport de lord Durham. M. Drummond répliqua qu'il n'y avait pas un mot de ce rapport dans l'amendement proposé par l'opposition. M. Viger insista. M. Drummond demanda alors à M. Viger s'il avait lu l'amendement de M. Baldwin ? Point de réponse. La question est renouvelée. Point de réponse encore ; rien moins que les vénérables simagrées du ci-devant premier-